



Organisme de formation  
LA PASSERELLE

# FICHE DESCRIPTIVE FORMATION

Plus d'informations au 03 89 54 21 55

## ETRE ADMINISTRATEUR DE CENTRE SOCIOCULTUREL

### OBJECTIFS ET APTITUDES VISEES

A l'issue de la formation, la/le participant sera capable de :

- Comprendre le fonctionnement des centres socioculturels
- Identifier les partenaires financiers des centres socioculturels
- Comprendre les responsabilités d'un administrateur / employeur
- Connaître le processus d'élaboration d'un projet social

### MOYENS ET METHODES PÉDAGOGIQUES

- Analyse de situation concrètes
- Atelier de co-construction d'outils pratiques
- Réflexion individuelle et collective
- Échanges sur les expériences de chacun

### PROGRAMME

- Séance 1 Le centre social et ses missions
  - L'histoire des centres socioculturel – Rôle et missions
  - Circulaire CNAF – Agrément Centre socioculturel
- Séance 2 Concevoir et piloter le projet social
  - Le projet social – le rôle d'administrateur dans l'élaboration et la conduite de projet – la conduite de l'action
- Séance 3 – Les moyens du projet : les ressources financières
  - Le modèle économique du CSC
  - Comprendre nos relations partenariales
  - Le rôle de l'administrateur par rapport aux finances du CSC
- Séance 4 – Les moyens du projet : les ressources humaines
  - Les obligations en tant qu'employeur
  - Le rôle de l'administrateur dans la fonction employeur et les délégations
  - La posture et la place de l'administrateur
- Séance 5 – La vie associative
  - Le rôle de l'administrateur dans la vie associative du centre
  - Le cadre légal et statutaire – comprendre les statuts de l'association
  - Le réseau fédéral

### INTERVENANT

- Virginie MUDRY, coach professionnelle spécialiste des centres socioculturels

### MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- Inscription via un bulletin d'information à compléter et retourner par email
- Délai d'accès entre 3 et 6 mois

### CONTACT ET REFERANT HANDICAP

- Merih GAUTER
- 03 89 54 21 55
- [Formation@la-passerelle.fr](mailto:Formation@la-passerelle.fr)
- [Pour être recontacté pour cette formation, prenez rdv ici](#)



#### PUBLIC

Administrateur en poste ou bénévole qui souhaite entrer en conseil d'administration



#### PREREQUIS

Aucun



#### DATES

A définir entre octobre et décembre de chaque année



#### DUREE

15h réparties en 5 séances de 3 h



#### LIEU ET MODALITE DE REALISATION

En présentiel  
INTER



#### ACCESSIBILITE

Nos formations sont ouvertes à tous. Si vous avez des besoins spécifiques, notamment liés à une situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter. Notre équipe vous accueillera et se tient prête à répondre à vos besoins.



#### TARIF

Sur demande



#### MODALITES D'ÉVALUATION

Questionnaire d'auto-évaluation à chaud puis « à froid » entre 3 et 6 mois après la fin de la formation



#### MODALITES DE SANCTION :

Attestation de fin de formation

MAJ SEPT 2024